KPMG SA
28 avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny
BP 547
50105 Cherbourg-En-Cotentin

Association Femmes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Femmes
2 Rue Cotis Capel 50100 Cherbourg-En-Cotentin

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
28 avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny
BP 547
50105 Cherbourg-En-Cotentin

Association Femmes

2 Rue Cotis Capel 50100 Cherbourg-En-Cotentin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Femmes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cherbourg-En-Cotentin, le 22 juin 2023

KPMG SA



Signé par **Thierry Champion (KPMG)**

Thierry CHAMPION

Associé

Nom de l'Etablissement : **Association Femmes consolidé**

BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

	ACTIF	31 DECEMBRE 2022			31 DECEMBRE 2021
		Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE	***Immobilisations incorporelles***			-	
	Frais d'établissement	42 290,03	42 290,03	-	-
	Frais de recherche et de développement			-	
	Donations temporaires d'usufruit			-	
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	910,00	393,49	516,51	819,84
	Autres immobilisations incorporelles			-	
	Immobilisations incorporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
				-	
	Immobilisations corporelles			-	
	Terrains			-	
	Constructions			-	
	Installations techniques, matériels et outillage	123 557,43	104 732,67	18 824,76	13 829,48
	Autres immobilisations corporelles	477 414,41	361 522,20	115 892,21	82 359,72
	Immobilisations corporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
				-	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
	Immobilisation affectées, concédées ou mise à disposition			-	
				-	
	Immobilisations financières			-	
	Participations et créances rattachées à des participations			-	
	Autres titres immobilisés	5,00		5,00	5,00
	Prêts			-	
	Autres immobilisations financières	13 838,71		13 838,71	12 891,52
				-	
	TOTAL I =	**658 015,58**	**508 938,39**	**149 077,19**	**109 905,56**
	Comptes de liaison (1)			-	
	TOTAL II =	**-**	**-**	**-**	**-**
ACTIF CIRCULANT	***Stocks et en-cours***			-	
	Stocks et en-cours			-	
	Matières premières et fournitures	4 278,28		4 278,28	5 196,54
	Autres approvisionnements			-	
	En-cours de production (biens et services)			-	
	Produits (intermédiaires et finis et résiduels)			-	
	Marchandises			-	
	En voie d'acheminement, mise en dépôt ou donnés en consignation			-	
				-	
	Avances et acomptes versés sur commandes			-	
				-	
	Créances (2)			-	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 296,74		42 296,74	38 487,94
	Créances reçues par legs ou donations			-	
	Autres créances	120 720,75		120 720,75	101 306,46
				-	
				-	
	Valeurs mobilières de placement			-	
	Instruments de trésorerie			-	
	Disponibilités	2 506 140,76		2 506 140,76	2 167 851,14
	Charges constatées d'avance	7 556,70		7 556,70	12 158,00
				-	
	TOTAL III =	**2 680 993,23**	**-**	**2 680 993,23**	**2 325 000,08**
	Frais d'émission d'emprunts IV =			**-**	
	Primes de remboursement des obligations/emprunts V =			**-**	
	Ecart de conversion (actif) VI =			**-**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**3 339 008,81**	**508 938,39**	**2 830 070,42**	**2 434 905,64**

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement, entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an : …90 382,12… €……Dont à plus d'un an : ……30 338,63… €
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 394-96 du CASF.

Nom de l'Etablissement : Association Femmes consolidé

	PASSIF	31 DECEMBRE 2022	31 DECEMBRE 2021
FONDS PROPRES	***Fonds propres/ Fonds associatifs***		
	Fonds propres / Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	31 640,85	31 640,85
	Fonds propes complémentaires		
	Fonds propres / Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propes complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves indisponible		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves des ESSMS sous gestion contrôlée (1068)		
	Excédents affectés à l'investissement	38 420,89	38 420,89
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	31 244,90	15 244,90
	Réserves de compensation	706 075,70	642 460,18
	Réserves de compensation des charges d'amortissement	78 789,41	46 960,00
	Réserves diverses	638 084,31	453 659,84
	Autres		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde créditeur)	75 137,63	75 137,63
	Report à nouveau ESSMS sous gestion contrôlée (solde créditeur)		
	RAN effectué en application du b) du 1° de l'art R314-234 du CASF		
	RAN effectué en application du 1° du I de l'art R314-51 du CASF	262 971,42	194 811,40
	RAN affecté au financement de mesures d'exploitat° n'accroissant pas les charges d'exploitat° des exercices suivant celui auquel le résultat est affecté	5 421,27	5 421,27
	Autre RAN	93 832,96	93 832,96
	Report à nouveau ESMS sous gestion contrôlée (solde débiteur)		
	RAN ESSMS prises en charges		
	RAN ESSMS constitué de charges rejetées		
	RAN ESSMS dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée		
	Amortissements comptables excédentaires différés		
	Dépenses pour congés payés	- 116 271,19	- 100 471,09
	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article r314-45 du CASF	- 205 291,54	- 195 414,06
	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 3 640,08	- 5 407,56
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde débiteur)		
	Résultat (excédent ou déficit) sous contrôle de tiers financeurs		
	Résultat de l'exercice		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	357 733,08	340 119,19
	SITUATION NETTE (sous total)	*1 994 149,61*	*1 636 416,40*
	Fonds propres consomptibles		
	Dotation consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Subventions d'équipement		
	Autres subventions d'investissement		
	Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat		
	Provisions réglementées		
	Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	37 849,55
	Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Pour investissement (participation des salariés)		
	Provisions réglementées relatives aux stocks		
	Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Provision spéciale de réevaluation		
	Plus-values réinvesties		
	Autres provisions réglementées		
	Pour produits financiers des ESSMS		
	Afférentes aux plus-values nettes d'actif		
	TOTAL I =	**2 031 999,16**	**1 674 265,95**
	Comptes de liaison		
	TOTAL II =	**-**	**-**
FONDS REPORTES ET DEDIES	***Fonds reportés et dédiés***		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS		
	Fonds dédiés à l'investissement		
	Fonds dédiés à l'exploitation	80 146,58	86 105,00
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	TOTAL III =	**80 146,58**	**86 105,00**
PROVISIONS	***Provisions***		
	Provisions pour risques	30 338,63	30 338,63
	Provisions pour charges	226 081,30	249 781,80
	TOTAL IV =	**256 419,93**	**280 120,43**
DETTES	***Dettes (3)***		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 449,00	1 444,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 118,31	5 622,43
	Redevables créditeurs	4 153,19	4 685,02
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	141 804,73	131 735,44
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sociales et fiscales	306 722,04	250 003,57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes (5)	10,02	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	247,46	923,80
	TOTAL V =	**461 504,75**	**394 414,26**
	Ecart de conversion (passif)		
	TOTAL VI =	**-**	**-**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**2 830 070,42**	**2 434 905,64**
		-	-

(1) Dont compte 1201 : ...307 856,93 €.....et compte 1291 : .....: résultats sous contrôle de tiers financeurs
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement
(4) Dont à plus d'un an : .....5 660 €.....Dont à moins d'un an : .....136 144,73 €.....
(5) Dont fonds des majeurs protégés : .....

Nom de l'Etablissement : Association Femmes consolidé

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2022	2021	ECART	PRODUITS	2022	2021	ECART
Charges d'exploitation				**Produits d'exploitation**			
			-	Cotisations			-
Achats de marchandises			-	Ventes de biens et services			-
Variation de stock de marchandises			-	Ventes de biens			-
Achats de matières premières et fournitures	98 865,57	68 201,38	30 664,19	*ventes de dons en nature*			-
Variation de stock de matières premières et fournitures	918,26	- 548,22	1 466,48	*ventes de biens relatives aux activités ESSMS*	144 651,30	112 080,75	32 570,55
Achats d'autres approvisionnements			-				-
Variation de stock d'autres approvisionnement			-	Ventes de prestations de service			-
Achats non stockés de matières et fournitures	230 237,55	230 094,57	142,98	*parrainages*			-
			-	*ventes de prestations relatives aux activités ESSMS*	157 899,59	145 294,97	12 604,62
Charges externes	568 445,57	523 732,58	44 712,99	**Produits de tiers financeurs**			-
Aides financières			-	Concours publics (Contributions financières des autorités de tarification relatives aux ESSMS	2 291 519,00	2 071 530,76	219 988,24
Impôts, taxes et versements assimilés			-	Subventions d'exploitation	584 529,44	623 795,61	- 39 266,17
sur rémunérations	112 501,05	110 736,39	1 764,66	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			-
autres	1 296,95	723,90	573,05	Ressources liées à la générosité du public			-
Salaires et traitements	1 374 568,40	1 202 637,95	171 930,45	*Dons manuels*			-
Charges sociales	513 410,74	423 915,49	89 495,25	*Mécénats*			-
			-	*Legs, donations et assurances-vie*			-
Dotations aux amortissements et provisions			-	Contributions financières			-
Dotations aux amortissements des immobilisations	40 560,32	43 361,82	- 2 801,50	**Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges**	120 025,21	60 624,97	59 400,24
			-	**Utilisations des fonds dédiés**	28 119,42	28 520,00	- 400,58
Dotations aux dépréciations et aux provisions :			-	**Autres produits**			-
pour charges d'exploitation	1 802,87	13 651,73	- 11 848,86	Cotisations			-
pour immobilisations			-	Dons manuels			-
sur actif circulant	685,72	2 958,38	- 2 272,66	Mécénats			-
			-	Legs et donations			-
Reports en fonds dédiés	22 161,00	82 147,00	- 59 986,00	Contributions financières reçues			-
Autres charges			-	Versement des fondateurs			-
Aides financières			-	Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat			-
Autres charges	11 179,58	7 534,87	3 644,71	Autres produits	59,44	87,31	- 27,87
			-				-
TOTAL II :	**2 976 633,58**	**2 709 147,84**	**267 485,74**	**TOTAL I :**	**3 326 803,40**	**3 041 934,37**	**284 869,03**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II) *(excédent)*	***350 169,82***	***332 786,53***	***17 383,29***	***1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)*** *(déficit)*	-	-	-
Charges financières				**Produits financiers**			
			-				-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			-	De participation	12 326,50	5 066,54	7 259,96
Intérêts et charges assimilées			-	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-
Différences négatives de change			-	Autres intérêts et produits assimilés			-
Charges nettes sur cessions de VMP			-	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			-
			-	Différences positives de change			-
			-	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-
			-				-
			-				-
TOTAL IV :	-	-	-	**TOTAL III :**	**12 326,50**	**5 066,54**	**7 259,96**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) *(excédent)*	***12 326,50***	***5 066,54***	***7 259,96***	***2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)*** *(déficit)*	-	-	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) *(excédent)*	***362 496,32***	***337 853,07***	***24 643,25***	***3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)*** *(déficit)*	-	-	-
Charges exceptionnelles				**Produits exceptionnels**			
			-				-
Sur opérations de gestion			-	**Sur opérations de gestion**			-
Exercice courant	3 632,21	389,88	3 242,33	Exercice courant	800,90	1 965,02	- 1 164,12
Exercices antérieurs	2 173,29	3 586,60	- 1 413,31	Exercices antérieurs	3 101,36	2 161,38	939,98
Sur opérations en capital		365,23	- 365,23	**Sur opérations en capital**		8 998,43	- 8 998,43
Dotations aux amortissements et aux provisions			-	**Reprise sur provisions**			-
DAP réglementées destinées à la couverture du BFR			-	Reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR			-
DAP réglementées pour renouvellement des immobilisations			-	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			-
DAP réglementées des plus-values nettes d'actif			-	Reprises sur provisions réglementées des plus-values nettes d'actif			-
dotations aux autres provisions réglementées			-	Reprises sur autres provisions réglementées			-
pour risques et charges d'exceptionnelles			-	pour risques et charges d'exceptionnelles			-
Engagements à réaliser sur ressources affectées			-				-
			-				-
			-				-
TOTAL VI :	**5 805,50**	**4 341,71**	**1 463,79**	**TOTAL V :**	**3 902,26**	**13 124,83**	**- 9 222,57**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) *(excédent)*	-	***8 783,12***	-	***4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)*** *(déficit)*	***1 903,24***	-	***10 686,36***
Participation des salariés aux résultats (VII)			-				-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 860,00	6 517,00	- 3 657,00				-
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 985 299,08	2 720 006,55	265 292,53	Total des produits (I + III + V)	3 343 032,16	3 060 125,74	282 906,42
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	**357 733,08**	**340 119,19**	**17 613,89**	**RESULTAT DEBITEUR = Déficit**	-	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**			
Secours en nature			-	Dons en nature			-
Mises à disposition gratuite de biens	7 090,20	7 020,00	70,20	Prestations en nature	7 090,20	7 020,00	70,20
Prestations en nature			-	Bénévolat	2 150,86	1 803,81	347,05
Personnel bénévole	2 150,86	1 803,81	347,05				-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**3 352 273,22**	**3 068 949,55**	**283 323,67**	**TOTAL GENERAL (I + II + III)**	**3 352 273,22**	**3 068 949,55**	**283 323,67**

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos au 31/12/2021 avait une durée de 12 mois pour l'ensemble des établissements.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 2 830 070.42 €

Le résultat net comptable est un excédent de 357 733.08 €.

Les informations communiquées, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/06/2023 par la responsable comptable et financière et les dirigeants.

Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

« Indépendante de tout parti politique, l'association :

- *regroupe des femmes militantes,*
- *lutte en faveur des droits des femmes pour une société laïque et égalitaire (contraception, avortement, libre disposition de son corps, égalité dans le monde du travail, représentativité dans la vie politique),*
- *lutte contre les violences physiques, sexuelles et morales exercées contre les femmes, la prostitution subie ou forcée, le harcèlement sexuel, l'usage sexiste de l'image de la femme, la ségrégation scolaire.*
- *gère des établissements d'accueil et d'hébergement pour permettre à des femmes en situation de rupture, d'isolement, de danger physique et moral de retrouver un équilibre et de se prendre en charge. En ce sens, l'Association Femmes accueille de manière inconditionnelle les femmes qui en font la demande. »*

Nature et périmètre

des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice au sein de l'association relève du secteur social et médico-social : de l'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI), des personnes vulnérables, de l'aide sociale à l'enfance et du parcours de soin. L'activité des établissements et services que l'Association Femmes gère peut-être résumée ainsi :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes *(42 places dont 12 places d'urgence)*
- Centre Parental *(27 places)*
- Lits Halte Soins Santé pour femmes *(6 places + dispositif Hors les Murs)*
- Appartements de Coordination Thérapeutique pour femmes *(5 appartements + 8 appartements en dispositif Hors les Murs)*
- Service Logement *(10 ALT et 12 suivis AVDL)*
- Service pour les femmes Victimes de Violences Intra Familiale *(10 places réparties en 2 places d'urgence et 8 ALT)*
- Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans la restauration
- Maison Relais *(54 places)*
- Service d'accueil et d'écoute sans hébergement pour toutes les femmes

L'ensemble de ces activités est regroupé dans le département de la Manche, plus précisément dans le nord cotentin.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :

Le personnel exerçant au sein de l'association est dit pluridisciplinaire. Il regroupe une direction, des agents administratifs, des travailleurs sociaux, du personnel médical et des agents de service. L'ensemble du personnel est sous Contrat à Durée Indéterminée.

- Autres moyens/dépenses engagées :
    - Formation : formation en lien avec les activités de l'entité pris en charge par l'OPCO ou non.
    - Locaux : Location de locaux à Cherbourg en Cotentin pour exercer et gérer les diverses activités.

Principes et méthodes comptables

- ***Principes généraux***

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A compter du 1er janvier 2020 ; le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et du règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Etat des provisions

Provision pour risques

Depuis 2017, une provision pour risques, à hauteur de 15 000 €, est présente dans les comptes pour faire face à la créance de l'Etat envers le CHRS suite au passage d'un financement de prix de journée à un financement en Dotation Globale de Financement (DGF). En 2019, un complément de provision a été comptabilisé afin de couvrir le risque à 100% ; la provision pour risque s'élève donc à 30 338.63 €.

Provision pour charges

Une provision pour charges relative aux dépenses liées aux départs en retraite apparait dans les comptes.

Sur l'exercice 2022, une dotation de 1 802.87 € et une reprise de 23 700.50 € ont été comptabilisées pour faire face aux futures dépenses liées aux départs en retraite.

Fonds dédiés

Sur l'exercice 2022, des fonds dédiés ont été dotés pour un montant de 22 161.00 € et repris pour 28 119.42 €. Le total des fonds dédiés au 31/12/2022 s'élève donc à 80 146.58 €.

Tableau des engagements retraite au 31/12/2022

ETABLISSEMENTS	PROVISION TOTALE	PROVISION AU 01/01/2022	COMPTE 158800		PROVISION AU 31/12/2022
			Dotation	Reprise	
CHRS	54 009,41	27 750,30			27 750,30
BE	-	-			-
MP	131 465,42	-			-
LHSS	16 697,92	-			-
SL	198,84	73,32	125,52		198,84
AAVA	3 637,88	3 166,03	471,85		3 637,88
SIEGE	-	-			-
ACT	7 168,58	-			-
VIF	-	2 717,94		2 717,94	-
MR	10 833,93	10 782,67	51,26		10 833,93
CONSOLIDATION		205 291,54		23 700,50	181 591,04
TOTAL	**224 011,99**	**249 781,80**	**648,63**	**26 418,44**	**224 011,99**

Etat des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est le coût d'achat selon la méthode du premier entré premier sortie.

Valeur comptable globale des stocks est de 4 278.28 €.

Rémunération des dirigeants

Le montant de la rémunération globale des plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiqué car il conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Effectif employé pendant l'exercice

Au cours de l'année 2022, l'effectif moyen employé par catégorie se présente ainsi :

CATEGORIE	EFFECTIF MOYEN
Cadre	8
Employé	36
Ouvrier	2

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles sur l'exercice 2022 correspondent principalement à des pertes de créances clients de l'année 2021, à la contribution OETH 2021 non provisionnée dans les comptes (1.1 k€) et aux pertes alimentaires du restaurant (3.5 k€).

Quant aux produits exceptionnels, ils se détaillent principalement ainsi :

- un remboursement de l'OPCO d'une formation de décembre 2021 non provisionné (1 k€),
- de régularisation de charges 2021 pour le service VIF (0.5 k€),
- la reprise de provision de Congés Payés présente dans les comptes au 31/12/21 du service VIF (2 k€).

Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Notre association a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- **Bénévolat des membres de l'Association Femmes lors des diverses réunions (conseil d'administration, réunion générale, comité de pilotage divers, réunion de financeurs) et à la participation aux Conseil de Vie Sociale (CVS) ainsi qu'aux activités des établissements.**

  Sur l'exercice 2022, l'ensemble de ces participations représente 167.50 h. Le SMIC moyen annuel horaire chargé a été appliqué pour obtenir une valorisation annuelle du bénévolat de 2 150.86 €.

- **Mise à disposition gratuite de bien par la Ville de Cherbourg en Cotentin pour le service La Belle Échappée.**

Les biens mis à disposition pour ce service sont principalement : un local meublé aménagé en bureau et les prestations annexes comme les charges dites locatives, le nettoyage des locaux, ... et l'accès à du matériel bureautique (photocopieur...). Un loyer d'environ 590.85 € par mois incluant l'ensemble des prestations a été estimé pour une durée de 12 mois sur l'exercice 2022.

Faits majeurs

Les principaux faits majeurs sur l'exercice 2022 sont :

- Augmentation du dispositif Hors les Murs pour 3 appartements pour l'établissement ACT, financés par l'Agence Régionale de Santé de Normandie à compter du 1er juillet 2022.

- Passage des 8 places VIF urgence en DGF du CHRS Louise Michel à compter du 01/01/2022.

- Création de 2 places d'urgence VIF à compter du 1er janvier 2022 soit 24 k€ de subvention supplémentaire.

- Financement de la SEGUR pour les travailleurs sociaux et revalorisation de la valeur du point d'où une forte augmentation des salaires et charges.

- Augmentation du taux de rendement des livrets soit une augmentation de 7 k€ des produits financiers.

- Revalorisation des prix de journée, pour l'année 2022, du service Maison Relais, 11.1 k€ de subvention supplémentaire.

- Subvention supplémentaire sur le dispositif VIF urgence et ALT octroyée en toute fin d'année 2022 pour 30 k€.

Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas de faits majeurs postérieurs à la clôture hormis une baisse de Dotation Globale de Fonctionnement annoncé par l'État pour le CHRS Louis Michel.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes le 8 juin 2023, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. »

1.0. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-			-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	910,00	-	-	910,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	115 495,01	12 614,17	4 685,85	123 423,33
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	35 462,27	23 358,69	1 131,73	57 689,23
- Matériel de transport	124 836,35	40 536,00	-	165 372,35
- Matériel de bureau et informatique	65 955,34	1 351,71	1 170,33	66 136,72
- Mobilier	190 633,62	1 977,30	4 394,81	188 216,11
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	5,00	-	-	5,00
- Dépôt de garantie-caution versée	12 891,52	2 437,83	1 490,64	13 838,71
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	
TOTAL	**588 613,24**	**82 275,70**	**12 873,36**	**658 015,58**

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.0. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	90,16	303,33	-	393,49
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	101 665,53	7 618,89	4 685,85	104 598,57
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	16 793,56	6 988,02	1 131,73	22 649,85
- Matériel de transport	99 951,85	12 812,53	-	112 764,38
- Matériel de bureau et informatique	52 168,78	5 114,80	1 170,33	56 113,25
- Mobilier	165 613,67	8 775,86	4 394,81	169 994,72
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
- Dépôt de garantie-caution versée	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	
TOTAL	**478 707,68**	**41 613,43**	**11 382,72**	**508 938,39**

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT	TAUX D'AMORTISSEMENT	POSTE DU COMPTE DE RESULTAT POUR LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
Immobilisations incorporelles	-	-	-				
- Frais d'établissement	28 250,03	28 250,03	-	LINEAIRE			
- Frais d'évaluation	14 040,00	14 040,00	-	LINEAIRE	1 an	100%	COMPTE 681000
- Logiciel	910,00	393,49	516,51	LINEAIRE	3 ans	33,33%	COMPTE 681000
	-	-	-				
	-	-	-				
Immobilisations corporelles	-	-	-				
- Matériels	123 423,33	104 598,57	18 824,76	LINEAIRE	5 ans - 3 ans - 1 an	20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	134,10	- 0,00	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Installation générale, agencement, aménagements divers	57 689,23	22 649,85	35 039,38	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Matériel de transport	165 372,35	112 764,38	52 607,97	LINEAIRE	7 ans - 6 ans - 5 ans - 1 an	14,29%-16,67%-20%-100%	COMPTE 681000
- Matériel de bureau et informatique	66 136,72	56 113,25	10 023,47	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans	10%-20%-33,33%	COMPTE 681000
- Mobilier	188 216,11	169 994,72	18 221,39	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans - 1 an	10%-20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
	-	-	-				
Immobilisations financières	-	-	-		-	-	-
- Titres immobilisés	5,00	-	5,00	AUCUN			
- Dépôt de garantie-caution versée	13 838,71	-	13 838,71	AUCUN			
TOTAL	**658 015,58**	**508 938,39**	**149 077,19**				-

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

2.3. TABLEAU DES DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations financières	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
TOTAL	-	-	-	-

(a) A développer si nécessaire.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.
(c)Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

3. à 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

(1)(2) Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat (3)		Augmentation (3)		Diminution ou Consommation (3)		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	31 640,85							31 640,85
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-							-
Ecarts de réévaluation	-							-
Réserves	1 196 745,81	295 869,40						1 492 615,21
Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*1 157 966,57*	*285 090,23*						*1 443 056,80*
Report à nouveau ESSMS hors gestion contrôlée	75 137,63							75 137,63
RAN Résultat sous contrôle de tiers financeurs	194 811,40	137 488,12		125 483,30		194 811,40		262 971,42
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*194 811,40*	*137 488,12*		*125 483,30*		*194 811,40*		*262 971,42*
RAN Excédent affecté financement d'exploitation	5 421,27							5 421,27
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*5 421,27*							*5 421,27*
Autre RAN sous gestion contrôlée	93 832,96							93 832,96
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*93 832,96*							*93 832,96*
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs CP	- 100 471,10			- 15 800,10				- 116 271,20
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*- 100 471,10*			*- 15 800,10*				*- 116 271,20*
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs RETRAITE	- 195 414,06			- 9 877,48				- 205 291,54
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*- 27 750,30*							*- 27 750,30*
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs AUTRES	- 5 407,56					- 1 767,48		- 3 640,08
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*- 5 407,56*					*- 1 767,48*		*- 3 640,08*
Excédent ou déficit de l'exercice	340 119,19			357 733,08		340 119,19		357 733,08
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*339 217,50*			*307 856,93*		*339 217,50*		*307 856,93*
Fonds propres de la totalité des Fondations abritées	-							-
Situation nette	***1 636 416,39***	***433 357,52***	*-*	***457 538,80***	*-*	***533 163,11***	*-*	***1 994 149,60***
Fonds propres consomptibles	-							-
	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions règlementées	37 849,55							37 849,55
TOTAL	**1 674 265,94**	**433 357,52**	**-**	**457 538,80**	**-**	**533 163,11**	**-**	**2 031 999,15**

(1) Pour 1er ex application de l'ANC 2018-06 : guide de l'annexe de l'OEC propose un tableau reprenant les lignes des fonds propres N-1 et N

(2) Le cas échéant informations sur autres fonds propres : nature, caractéristiques détaillées de chaque émission de titres associatifs

(3) colonnes "Dont Générosité du public" à ne servir que pour les entités qui font appel à la générosité publique

VRAI check

5.0. TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Subventions d'équipement	-	-	-	-
	-	-	-	-
Autres subventions d'investissement	-	-	-	-
	-	-	-	-
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	-	-	-	-
Subventions d'équipement	-	-	-	-
Autres subventions d'investissement	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

6.0. TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	-	-	37 849,55
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	-	-	-	-
Pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Pour investissement (participation des salariés)	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux stocks	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provision spéciale de réevaluation	-	-	-	-
Plus-values réinvesties	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Pour produits financiers des ESSMS	-	-	-	-
Afférentes aux plus-values nettes d'actif	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-	-
Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS	-	-	-	-
Fonds dédiés à l'investissement	-	-	-	-
Fonds dédiés à l'exploitation	-	-	-	-
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	86 105,00	22 161,00	28 119,42	80 146,58
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour risques	30 338,63	-	-	30 338,63
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour charges	249 781,80	648,63	24 349,13	226 081,30
	-	-	-	-
		-	-	-
TOTAL	**404 074,98**	**22 809,63**	**52 468,55**	**374 416,06**

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

7.0. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)		Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
	TOTAL		
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		-	-
Prêts (1)		-	-
Autres		-	-
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 296,74	42 296,74	-
		-	
		-	
Autres	120 720,75	90 382,12	30 338,63
		-	
		-	
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-
		-	
		-	
Charges constatées d'avance (b)	7 556,70	7 556,70	-
		-	
TOTAL	**170 574,19**	**140 235,56**	**30 338,63**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

7.1. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Produits à recevoir	
	TOTAL
Immobilisations financières	-
Clients et comptes rattachés	1 108,37
Autres créances	80 013,51
Disponibilités	10 471,15
TOTAL	**91 593,03**

8.0. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes (b)		Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
	TOTAL			
Emprunts obligataires convertibles (2)	-			
	-			
Autres emprunts obligataires (2)	-			
	-			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit	-			
dont :	-			
- à 2 ans au maximum à l'origine	-			
- à plus de 2 ans à l'origine	-	-		
	-	-		
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	1 449,00	1 449,00		
	-	-		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	7 118,31	7 118,31		
	-	-		
Redevables créditeurs	4 153,19	4 153,19		
	-	-		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	141 804,73	141 804,73	5 660,00	136 144,73
	-	-		
Dettes fiscales et sociales	306 722,04	306 722,04		
	-	-		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-		
	-	-		
Autres dettes (3)	10,02	10,02		
	-	-		
Produits constatés d'avance	247,46	247,46		
	-			
TOTAL	**461 504,75**	**461 504,75**	**5 660,00**	**136 144,73**
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

8.1. ETAT DES CHARGES A PAYER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Charges à payer	
	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Redevables créditeur	4 153,19
Fournisseurs	9 882,42
Dettes fiscales et sociales	189 905,44
Autres dettes	-
TOTAL	**203 941,05**

9.0. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et											
les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (à détailler)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
2. Participations (à détailler)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
B. Renseignements globaux concernant les autres											
filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				-	-	-	-			-	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				-	-	-	-			-	...

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

10.0. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAP ET FCP

Valeur estimative du portefeuille des SICAV ET FCP

Exercice / Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	-	-	-	-	-	-
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité	-	-	-	-	-	-
- d'après d'autres méthodes (à préciser)	-	-	-	-	-	-
Valeur estimative du portefeuille	-	-	-	-	-	-

10.1. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAV ET FCP

Variation de la valeur du portefeuille des SICAV ET FCP

Valeur du portefeuille / Mouvements de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	-	-
Acquisition de l'exercice	-	-
Cession de l'exercice (en prix de vente)		
Reprises de provisions sur titres cédés	-	-
Plus-values sur cessions de titres :		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice	-	-
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	-	-
Autres variations de plus-values latentes :		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		-
		-
Autres mouvements comptables (à préciser)	-	
Montant à la clôture de l'exercice	**-**	**-**

11.0.Tableau de suivi des résultats sous contrôle de tiers financeurs en attente d'affectation

gestion contrôlée 307856,93

2022

ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2022	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2022
CHRS	39 067,68 €	35 248,00 €	5 061,88 €		79 377,56 €
BE	20 311,45 €				20 311,45 €
MP	45 037,66 €	5 000,00 €	8 774,56 €		58 812,22 €
FA					- €
ALT	20 258,40 €				20 258,40 €
AVDL	11 603,56 €				11 603,56 €
MR	64 065,96 €				64 065,96 €
LHSS	20 997,66 €	22 795,43 €	682,28 €		44 475,37 €
AAVA	15 732,02 €				15 732,02 €
ACT	60 856,66 €	24 244,28 €	2 237,30 €		87 338,24 €
VIF URGENCE	20 478,09 €				20 478,09 €
VIF ALT	5 500,54 €				5 500,54 €
NUIT HOTEL	4 258,70 €				4 258,70 €
SIEGE	7 933,51 €				7 933,51 €
CONSO	21 631,19 €				21 631,19 €
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	**357 733,08**	**87 287,71**	**16 756,02**	**-**	**461 776,81**

gestion contrôlée

2021

ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2021	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2021
CHRS	29 774,27 €	26 347,00 €	4 978,14 €		61 099,41 €
BE	7 716,09 €				7 716,09 €
MP	98 130,33 €	5 000,00 €	7 485,19 €		110 615,52 €
FA	- €				- €
ALT	19 683,73 €				19 683,73 €
AVDL	12 645,03 €				12 645,03 €
MR	59 227,87 €				59 227,87 €
LHSS	24 210,24 €	- €	1 330,37 €		25 540,61 €
AAVA	33 476,05 €				33 476,05 €
ACT	11 689,88 €	20 147,00 €	2 006,40 €		33 843,28 €
VIF URGENCE	36 465,27 €				36 465,27 €
VIF ALT	1 767,48 €				1 767,48 €
NUIT HOTEL	12 147,35 €				12 147,35 €
SIEGE	3 063,08 €				3 063,08 €
CONSO	- 9 877,48 €				- 9 877,48 €
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	**340 119,19**	**51 494,00**	**15 800,10**	**-**	**407 413,29**